

II

Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada

Washington, le 27 avril 1971

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre note n° 96 du 21 avril 1971, à laquelle était annexé un Mémoire d'entente, concernant un projet expérimental de satellite de technologie de communications.

Le projet envisagé et les propositions que renferme votre note sont jugées acceptables par mon Gouvernement. Votre note, accompagnée du Mémoire d'entente, dont les versions anglaise et française font également foi, et la présente réponse constitueront donc entre nos deux Gouvernements un accord de coopération dans la réalisation d'un projet expérimental de satellite de technologie des communications, accord qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse. Il pourra être mis fin au présent Accord par entente entre nos deux Gouvernements avant le 22 avril 1981, et ultérieurement par l'un ou l'autre des Gouvernements qui donnera à cet effet un préavis de 180 jours.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État,
GEORGE S. SPRINGTEEN

Son Excellence,
Monsieur Marcel Cadieux,
Ambassadeur du Canada